



REPÈRES

Magazine de la Chambre neuchâteloise
du commerce et de l'industrie

> cnci

**Je décarbhone, tu décarbhone,
il décarbhone...**

page 8-9



N°241 - DÉCEMBRE 2021/JANVIER 2022

Créer de la valeur avec les bonnes valeurs

**AGIR POUR
L'AVENIR AVEC
LES FONDS
DE PLACEMENT
DURABLES**

www.bcn.ch/fonds-bcn



BCN

L'AVENIR CONJONCTUREL N'EST DÉJÀ PLUS CE QU'IL ÉTAIT!

par **Florian Némethi** - Directeur CNCI

SOMMAIRE

Éditorial	3
Dans le rétro	5
Économie pratique	7
Grand angle	
Je décarbhone, tu décarbones, il décarbhone...	10-11
Réseaux	13
Maison de l'économie	14-15
Point de vue	
Thomas Baillod fondateur de la montre BA1110D	17
Agenda	18

Impressum

repères est le mensuel de
la Chambre neuchâteloise
du commerce et de l'industrie
Rue de la Serre 4
2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 24 10
cnci@cnci.ch
www.cnci.ch

Parution bimestriel

Rédaction: CNCI
Éditeur: CNCI
Conception: Inox Communication
Impression: Imprimerie Baillod SA

Publicité

Nadia Garavaldi
Tél. 032 727 24 10
nadia.garavaldi@cnci.ch

Bulletin adressé aux membres
de la CNCI



Il y a quelques semaines encore, les prévisions étaient bonnes pour l'économie neuchâteloise. L'enquête conjoncturelle d'automne de la CNCI montrait un réel optimisme pour l'année 2022, en particulier pour les exportateurs, tant pour la marche des affaires que pour l'emploi et les investissements.

Toutefois, il semble bien que pour la conjoncture « l'avenir n'est plus ce qu'il était », selon une célèbre citation de Robert de Niro dans le film « *Aux Portes de l'Enfer* ».

La faute à une cinquième vague du coronavirus et à sa récente nouvelle mutation Omicron. Qui poussent les gouvernements, un peu partout dans le monde, à décréter à nouveau des restrictions sanitaires lourdes: fermeture des frontières, tests généralisés, quarantaines, limitations de rassemblements, nouveaux confinements.

Dans ces conditions, une partie de l'économie sera à nouveau impactée cet hiver, en Suisse comme ailleurs: tourisme, déplacements commerciaux, gastronomie, manifestations, expositions. Sans même parler des complications et des pertes d'efficacité qu'on subira dans tous les secteurs. Les chaînes d'approvisionnement internationales, qui étaient déjà à la peine, risquent maintenant d'être encore plus perturbées. Tout cela n'annonce rien de bon pour les premiers mois de 2022. En quelques semaines, le vent d'optimisme qui soufflait sur la conjoncture est ainsi en partie retombé.

C'est connu, l'économie a besoin de stabilité. Et elle a horreur de l'incertitude. Tout comme la population, d'ailleurs. Or, ces réactions de repli dont la proportionnalité est en partie contestée, même par l'OMS, n'amènent aucune stabilité et plongent le monde dans l'incertitude. Sanitaire, économique et sociale.

Aussi, presque deux ans après le début de cette pandémie, en regardant ce qui se

passé en Suisse et dans le monde, un désagréable sentiment prédomine: il semble qu'on n'ait pas fait beaucoup d'avance face à la COVID; puisqu'à chaque début d'hiver, à chaque variant inquiétant, tout se referme. Avec les mêmes restrictions sanitaires, selon le même principe de précaution, pour le même motif: le risque de saturation des hôpitaux.

Et, maintenant, malgré le vaccin!

Il va falloir que la donne change, car les gens perdent patience face à ce schéma sanitaire récurrent. On ne pourra pas servir indéfiniment les mêmes explications. Jusqu'ici, les populations sont restées plutôt dociles, ayant fait des restrictions une sorte de fatalité temporaire. Mais, si cet hiver se passe comme le précédent, rien ne dit que la situation demeurera apaisée. Les aides et soutiens financiers, cette fois, n'y changeront rien. Tout est très complexe, on s'entend. Mais les autorités doivent faire bouger les lignes, que ça soit sur le front des hôpitaux, de la différenciation des restrictions sanitaires, de la vaccination et/ou, espérons-le, d'un médicament anti-COVID qui arrive. A voir les feux qui s'allument dans les rues, un quelconque statu quo serait dangereux.

Pour terminer sur une note positive: chères et chers membres, nous vous remercions chaleureusement de nous avoir soutenus tout au long de 2021, d'avoir pris part à nos activités et événements, de vous être engagé-e-s à nos côtés, notamment pour promouvoir les métiers, créer des places d'apprentissage, offrir des stages aux jeunes et, plus largement, faire valoir les intérêts des entreprises, qui contribuent beaucoup à la prospérité générale, on ne le dit jamais assez.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de Noël et nous vous adressons d'ores et déjà tous nos meilleurs vœux pour une bonne santé, beaucoup de bonheur et de succès en 2022!

Let's care about Vitamin T

UDITIS, le partenaire de Vitamine T
Votre complément Techno | Talent



Cloud & Infrastructure



Service Management



Online Solutions



Sites web & e-commerce



Réseau & Sécurité



Transformation numérique

uditis.ch



UDITIS
gather together



20 OCTOBRE 2021

PETIT-DÉJEUNER EN PARTENARIAT AVEC XO INVESTMENTS SA

LE SYSTÈME DE PRÉVOYANCE À UN TOURNANT STRATÉGIQUE

Les Chambres fédérales discutent actuellement de la révision de l'AVS avant de travailler sur l'évolution de la LPP, c'est donc un sujet d'actualité que XO Investments est venu partager avec près de 20 membres de la CNCI.

Le système de prévoyance suisse est à un tournant historique. C'est en substance les propos de Nicolas Marmagne, Directeur général de XO Investments. En 20 ans, le nombre de bénéficiaires de la LPP a progressé d'un tiers alors que la fortune a doublé grâce notamment à une performance au-dessus de l'inflation. Le terme de « 3^{ème} cotisant » n'apparaît ainsi pas galvaudé et confirme l'atteinte de l'objectif initial de la LPP, à savoir le maintien du niveau de vie. Néanmoins, dans un contexte de

taux d'intérêt bas et d'allongement de l'espérance de vie - presque 3 ans d'augmentation en 2 décennies - il devient urgent d'adapter la prévoyance professionnelle aux nouveaux enjeux.

Les études internationales montrent que le système suisse est bon mais qu'il doit être amélioré. Les aspects fiscaux, l'âge de la retraite, le niveau des cotisations, les seuils d'entrée, la déduction de coordination ou encore la situation particulière du marché immobilier suisse sont autant d'éléments qui peuvent être pris en considération pour cette nouvelle loi. Les débats ne font que commencer sur une problématique qui touche toutes les entreprises et tous les salariés!

8 ET 11 NOVEMBRE 2021

SÉMINAIRE DE PRÉSENTATION DE JURISPRUDENCES RÉCENTES EN DROIT DU TRAVAIL

Deux sessions de présentation de jurisprudences récentes en droit du travail, l'une en ligne et l'autre en présentiel, ont été proposées pour la dernière session de l'année. Des arrêts traitant de thématiques variées telles que le licen-

ciement d'un employé âgé ou suite à un congé maternité, d'incapacité de travail contestée ou encore de compensation d'heures supplémentaires et de vacances ont été présentées et commentées.

22 NOVEMBRE 2021

FORMATION: LES ASSURANCES SOCIALES DU POINT DE VUE DE L'EMPLOYEUR

Durant toute une journée les participants à cette formation ont passé en revue toutes les démarches que l'employeur est amené à entreprendre en matière d'assurances sociales. Après une présentation des différentes assurances sociales suisses et des règles d'assujettissement, ils ont étudié les règles d'affiliation à une caisse

de compensation, le paiement des cotisations sociales, la détermination du salaire déterminant. Les nouvelles prestations en matière d'APG en cas de paternité et de prise en charge ont été présentées pour terminer avec les règles en matière de pluriactivité ou de détachement.

29 NOVEMBRE 2021

FORMATION: LES ASPECTS LÉGAUX DES SALAIRES

Une seconde formation juridique a eu lieu en novembre consacrée aux aspects légaux des salaires. Ont été abordés les cas particuliers d'empêchement de travailler, tels que le chômage technique, la maladie ou la grossesse. Au l'issue de cette journée, les participants ont examiné les règles en matière de liberté contractuelle de l'employeur et les restrictions légales à respecter, afin

de fixer les salaires de manière conforme à la loi. Ils ont appris à différencier les multiples formes de salaire, de gratifications, de suppléments et de participations aux résultats, afin de les utiliser au mieux pour l'employeur et l'employé. Finalement, ils ont pu acquérir une compréhension détaillée des cas d'empêchement de travailler et ont appris à calculer le droit au salaire inhérent.



Label
**100%
pro**

Gage de
qualité des
pros du
nettoyage

**Prenez soin de votre
quotidien en nous
choisissant et donnez
la garantie en adhérant**

+41 (0)58 796 33 00 info@fren-net.ch www.labelpro.ch



L'agence Neuchâtel est à votre service

L'équipe du Groupe Mutuel du canton de Neuchâtel se réjouit de vous accueillir dans ses nouveaux locaux. Elle est à votre écoute et à votre disposition pour tous conseils et demandes. **Efficience et proximité** sont nos maîtres mots, pour satisfaire au mieux vos attentes et besoins.



Fabio Bongiovanni
Agent général



Thomas Bobillier
Responsable d'agence



Cécile Lothmann
Conseillère en assurances
et prévoyance



Milos Simic
Conseiller en assurances
et prévoyance



Laura Barbier
Conseillère en assurances
et prévoyance



Alexandre de Almeida
Conseiller en assurances
et prévoyance



Jasmin Kujundzic
Conseiller en assurances
et prévoyance

Groupe Mutuel

Santé® Vie® Patrimoine® Entreprise®

Groupe Mutuel
Avenue de la Gare 3 - 2000 Neuchâtel
Téléphone 058 758 63 07



NOUVEAUTÉS 2022 EN MATIÈRE D'ASSURANCES SOCIALES

Cotisations et prestations

Les cotisations sociales paritaires AVS/AI/APG/AC et les cotisations dues par les indépendants resteront inchangées en 2022. La cotisation CINALFA, pour les affiliés du Canton de Neuchâtel, reste fixée à 1.8% pour les employeurs et les indépendants. Les autres cotisations cantonales ne varient pas. Pas de changement quant au montant des rentes AVS/AI.

Prolongation des APG maternité

Une prolongation des APG maternité jusqu'à 56 jours maximum est possible depuis le 1^{er} juillet 2021, lorsque l'enfant doit rester, directement après la naissance, plus de deux semaines à l'hôpital.

Développement continu de l'AI

Un système de rente linéaire sera introduit au 1^{er} janvier pour les nouveaux bénéficiaires de rente. La quotité de la rente d'invalidité est fixée en pourcentage d'une rente entière et non plus par paliers de quarts de rente. Une rente entière sera octroyée à partir d'un taux d'invalidité de 70 %. Pour un taux d'invalidité compris entre 50 et 69 %, la quotité de la rente correspond précisément au taux d'invalidité. Pour les taux d'invalidité compris entre 40 et 49 %, la rente s'échelonne de 25 à 47,5 %. Ce nouvel échelonnement sera également utilisé dans la prévoyance professionnelle obligatoire.

Prévoyance professionnelle (LPP) et 3^e pilier

Les montants limites en matière de 2^e pilier ne seront pas modifiés en 2022. Quant au taux d'intérêt minimal, il reste fixé à 1%. Le montant des déductions fiscales admises dans le cadre de la prévoyance individuelle liée (3^e pilier a) reste inchangé.

Brexit

Une nouvelle convention de sécurité sociale conclue avec le Royaume-Uni

est appliquée depuis le 1^{er} novembre 2021. Elle prévoit notamment un détachement de 24 mois et l'assujettissement en cas de pluriactivité selon les règles européennes. Par contre, elle ne prévoit pas l'exportation des prestations familiales. Les droits acquis avant le 1^{er} janvier 2021 sont régis par l'Accord relatif aux droits des citoyens.

RHT et APG corona

La procédure de décompte sommaire de l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) est à appliquer jusqu'aux décomptes de décembre 2021. Les heures supplémentaires ne doivent pas être déduites, de même que le revenu d'occupations provisoires continue à ne pas être pris en compte également jusqu'au 31 décembre 2021. Le droit aux APG corona prend fin au 31 décembre 2021, également pour les personnes vulnérables.

Annnonce des postes vacants

Tous les genres de professions soumis à l'obligation d'annonce en 2021 le seront également en 2022. Cinq nouveaux genres de profession seront ajoutés. La liste en vigueur dès 2022 et l'outil Check-Up 2022 sont accessibles sur le site www.travail.swiss.

Salaire minimum NE

Le salaire minimum neuchâteloise sera augmenté à Fr. 20.08 (19.90)/heure l'année prochaine.

Régine de Bosset - Conseil juridique CNCI

REPENSER SA SUPPLY CHAIN

34% des entreprises sondées connaissent des problèmes d'approvisionnement (57% dans l'industrie et 20% dans les services). Karine Doan, Professeure de Supply Chain Management à la Haute école de gestion Arc répond à trois questions

La pandémie a déclenché des pénuries mondiales. A quelles difficultés font face les entreprises neuchâteloises?

Pour 87% des entreprises touchées par des problèmes d'approvisionnement, elles expérimentent des retards de livraison chez leurs clients. Comme deuxième conséquence, on observe aussi une hausse des prix d'achat, ainsi qu'une hausse des prix des transports, qui est notamment répercutée sur les prix de vente.



Quel est l'influence de la pandémie sur les modèles traditionnels de supply chain?

La vision traditionnelle d'une chaîne d'approvisionnement linéaire, en silos fonctionnels, se transforme en réseaux d'approvisionnement numériques où les entreprises sont connectées au réseau d'approvisionnement complet afin d'accroître la visibilité sur leurs flux, la collaboration entre toutes les parties prenantes, la réactivité et l'agilité de bout en bout de la supply chain.

Concrètement, quels sont les nouveaux réflexes que vous observez en matière de supply chain?

Les mesures prises consistent à revoir la collaboration avec les fournisseurs et à (re)constituer des stocks. De plus, on assiste à des efforts de mutualisation des biens tangibles (masques, gants de protection...) ce qui pourrait représenter une bonne pratique pour faire face aux futurs chocs externes.

Séminaire « Les nouveaux fondamentaux de la supply-chain »

co-organisé par la CNCI et la HEG-Arc
jeudi 27 janvier 2022 de 8h30 à 12h00 à la HEG-Arc
Plus d'informations sur www.cnci.ch > [agenda](#)

Charles Constantin - membre de la Direction

VOUS SOUHAITEZ REMERCIER VOS COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES ? **FAITES-LEUR PLAISIR À COUP SÛR AVEC LA CARTE CADEAU MARIN CENTRE !**

Nos cartes cadeaux peuvent être créditées du montant souhaité et permettront à vos collaborateurs et collaboratrices de faire des achats dans plus de 40 enseignes à Marin Centre!



Contactez-nous pour plus d'information sur nos conditions et avantages pour les entreprises

info@marincentre.ch — Tél. +41 58 574 8346 — www.marincentre.ch

Une tradition familiale prestigieuse
Cuvées d'exception élaborées depuis 1829



Nombreuses idées pour vos cadeaux d'entreprise

Caves Mauller • Le Prieuré St-Pierre • CH-2112 Môtiers NE • Tél. +41 (0)32 862 03 03

www.mauler.ch

tsm

100

COMPAGNIE D'ASSURANCES
VERSICHERUNGS - GESELLSCHAFT
INSURANCE COMPANY

Assureur d'exception

100 ans à façonner vos assurances sur-mesure

ASSURANCES TRANSPORTS
www.tsm.ch/transport

ORFÈVRE EN ASSURANCES DEPUIS 1921 

JE DÉCARBONE, TU DÉCARBONES, IL DÉCARBONE...

Quentin Di Meo - chargé de projets CNCI

Un mot dans toute les bouches, ou presque, la décarbonation devient le sujet qui anime quantité de conversations. Les entreprises, les politiques et même la société civile s'intéressent de très près à l'impact de notre société sur l'environnement. Et, alors que la nécessité d'agir n'est bientôt plus contestée par personne, les moyens et les actions, quant-à-eux, suscitent encore de vives émotions. Décarboner, c'est accroître la demande en électricité, inéluctablement. Dans les processus de fabrication et de transport, dans la mobilité, dans la production de chaleur, la tendance est identique : l'approvisionnement en électricité subit de lourdes contraintes, les prix suivent le même chemin. Cette évolution a de quoi susciter de vives inquiétudes. Le directeur de Viteos, membre du Conseil de la CNCI, M. Daniel Pheulpin, développe ici les enjeux et les ambitions auxquels il est confronté. D'autre part, M. Jean-Luc Renck, chargé de communication pour la Suisse romande à l'Agence de l'Energie pour l'Economie, aborde les missions de l'AEnEC, ses défis ainsi que les outils à disposition des entreprises qui souhaitent prendre part à la grande aventure de la décarbonation planétaire.



Daniel Pheulpin, Viteos SA

Certaines annonces liées à une potentielles pénuries d'électricité ont récemment affolé les marchés et les entreprises. Qu'en est-il vraiment ?

Les annonces de la Confédération ont eu pour effet de mettre en lumière pour le grand public une problématique connue des gestionnaires de réseaux électriques (GRD). Si cette démarche a pu susciter de la peur chez certaines personnes ou entités, elle a pour principal objectif de prévenir d'une telle situation. En outre, il faut différencier le blackout, qui exprime la coupure d'électricité, d'une pénurie, qui correspond à

un manque d'électricité à un moment donné. Dans ce cas, il est nécessaire de continger l'électricité, donc de réduire la consommation de certains secteurs. Les activités qui ne sont pas indispensables sont ainsi arrêtées et, si cela ne suffit pas, certains quartiers ou une partie de l'industrie, par exemple, peuvent ne plus être approvisionnés, afin de diminuer encore la consommation (délestage). De telles mesures se décident en étroite collaboration entre les autorités et les GRD. Il est vrai qu'une pénurie pourrait avoir des conséquences très importantes sur le bon fonctionnement de notre société. Il faut donc s'y préparer.

En 2025, tout s'arrête ?

Non, certainement pas. Cependant, il existe des risques. Il faut bien comprendre que Neuchâtel joue un rôle marginal dans ce domaine-là. La consommation du canton représente environ 1000 GWh et Viteos distribue plus de la moitié de cette consommation qui est produite à 15% à l'intérieur de notre canton. Pour le reste, nous devons nous approvisionner soit en Suisse, soit à l'étranger. Nous sommes dès lors fortement dépendants de facteurs externes. La répartition sur l'année n'est de loin pas uniforme puisqu'en toute logique, nos besoins en électricité augmentent considérablement sur certaines périodes,

notamment en hiver. En outre, plusieurs éléments entrent en considération, telles que l'abondance d'eau, la sécheresse, la température ou encore l'ensoleillement, et provoquent une demande plus ou moins grande. L'état des centrales nucléaires impacte également l'approvisionnement en électricité. Si l'une d'entre elles tombent en panne, par exemple, notre dépendance à l'étranger augmentera encore davantage.

Quels sont les risques d'une telle dépendance à l'étranger pour les entreprises neuchâteloises ?

Le premier risque, qui n'en est bientôt plus un puisqu'il est avéré, c'est la hausse des prix sur le marché de l'électricité. La seule évocation du mot pénurie provoque des craintes sur les marchés qui ont des effets concrets sur les prix. Ces augmentations sont déjà perceptibles pour les entreprises. Heureusement, l'électricité peut être réservée plusieurs années à l'avance et cela assure une stabilité des prix. C'est le cas d'ailleurs pour un distributeur tel que Viteos. Au contraire, une entreprise, qui s'approvisionne sur le marché libre et qui doit renouveler son contrat, subira les prix actuels qui ne sont pas favorables. Finalement, il ne faut pas céder à la panique, car pour le moment, l'approvisionnement en électricité est garanti.

Si on revient à la production indigène, et particulièrement l'énergie renouvelable, quels sont les leviers d'action de notre canton ?

Il y a tout d'abord l'hydroélectricité, même si dans notre canton nous n'avons pas beaucoup de cours d'eau et que ceux-ci sont déjà bien exploités. L'éolien est également une piste, mais ces installations prennent énormément de temps à mettre en place et suscitent beaucoup d'oppositions. Et finalement, le photovoltaïque qui offre encore un immense potentiel. Nous souhaitons développer cette énergie et augmenter annuellement la production indigène de 6 millions de kWh, ce qui représente environ la consommation de 1700 ménages. D'autres projets dans différents domaines, sont également à l'étude. Viteos prévoit d'investir 100 millions de francs dans le photovoltaïque, les chauffages à distance et le biogaz dans les cinq prochaines années.

Quel est le frein principal à une telle stratégie ?

La législation peut être un vrai frein, il faut bien se l'avouer. Les procédures parfois très longues et très pointues retardent passablement, voire bloquent, les projets. C'est une réalité qu'il faut prendre en considération. Une évolution rapide des lois en faveur de la construction d'installations pour les énergies renouvelables locales est souhaitable. Nous avons un exemple très concret d'un projet d'implantation de turbine dans l'Areuse, lequel impliquait la réalisation des travaux dans le lit du cours d'eau. Pour diverses raisons liées à la protection de l'environnement, il ne nous a pas été possible de le mener à bien. La prise en compte de tous les intérêts peut freiner les grandes ambitions énergétiques de notre pays.

C'est la sobriété énergétique qui nous attend ?

Sans parler de décroissance, nous devons veiller à analyser notre consommation et surtout éviter le gaspillage. C'est valable pour toutes les parties prenantes de notre société, tant pour les particuliers que les entreprises. Certains réflexes doivent devenir la norme. Trop souvent encore, des fenêtres sont ouvertes pour refroidir une pièce, alors que la réduction du chauffage serait plus appropriée. Il existe aussi des situations où l'éclairage est inutile. Le potentiel d'économie est immense, exploitons-le ! Cela peut paraître paradoxal pour un énergéticien de vendre moins d'énergie,

mais nous appartenons tous au même monde. Nous devons collaborer pour atteindre nos objectifs sociétaux.

La Suisse, aussi petite soit-elle, peut-elle avoir des impacts sur la décarbonation du monde ?

Oui, nous sommes une société évoluée qui a des moyens. Nous devons montrer la voie, pas à n'importe quel prix, bien entendu, mais la Suisse sait innover et se réinventer. La transition énergétique doit être considérée comme une véritable opportunité pour notre pays.



Jean-Luc Renck, AEnEC

L'AEnEC, c'est quoi ?

Organisme agréé par la Confédération créé en 2001 par les faïtières économiques, l'AEnEC accompagne, par le conseil technique et/ou administratif, près de 4200 entreprises suisses de toutes tailles dans l'amélioration de leur efficacité énergétique. Ces entreprises agissent sur leurs installations et procédés, en appliquant des mesures rentables spécifiquement adaptées à chaque cas. Ces mesures découlent d'une analyse initiale et sont ensuite listées dans une convention d'objectifs sur 10 ans conclue avec la Confédération et reconnue par les cantons. L'entreprise décide elle-même du planning de la mise en œuvre des mesures. L'AEnEC compte parmi ses participants des entreprises de tous secteurs, une palette allant des grandes multinationales aux PME les plus diverses avec une implantation très locale.

Quels sont les avantages d'une structure comme l'AEnEC ?

Une entreprise se voit attribuer un-e conseiller-ère qui l'orientera au plan technique et l'accompagnera aussi dans la préparation des rapports annuels

pour la Confédération ainsi que pour diverses demandes de subsides. A l'heure actuelle, le monde de l'entreprise constate de plus en plus qu'économie, compétitivité et respect de l'environnement peuvent fonctionner ensemble, grâce à des mesures rentables, des baisses de coûts énergétiques, des retours de taxes, des subventions et des certifications valorisées sur les marchés publics et privés. En termes de coût annuel, l'intervention de l'AEnEC repose sur une cotisation calculée à partir de la facture d'électricité de l'entreprise. Comme ordre de grandeur, ces cotisations annuelles s'étirent de 1'000 à 9'000 francs, selon les cas.

Avez-vous des objectifs concrets ?

Les objectifs de base, très concrets, sont ceux que la Confédération a fixés à l'industrie par étapes, depuis 2001, pour la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de CO₂. Mais on constate souvent que les entreprises se prennent au jeu et vont même au-delà. Dans la première période d'application 2001-2012, avec le modèle mis en œuvre, les résultats ont largement dépassé les attentes fédérales (25% de réduction de consommation au lieu de 12.5%). Au cours de la deuxième période, qui s'est achevée en 2020, les objectifs de réduction ont à nouveau été dépassés. Ceci incite donc la Confédération à les renouveler dans le cadre de la stratégie énergétique 2050.

Quel est le plus gros défi auquel vous devez faire face ?

Rendre visible dans la sphère publique l'action menée, depuis deux décennies, par quelque 4000 entreprises, dont les efforts étaient jusqu'ici passés largement inaperçus.

L'AEnEC fête ses 20 ans. Comment envisagez-vous son rôle dans les 20 prochaines années ?

L'AEnEC a mis en place un Plan Décarbonation qui doit mener les entreprises volontaires au zéro émission nette d'ici à 2050. Ce Plan va étendre le champ de diagnostic et de conseil de l'AEnEC au-delà de l'optimisation des équipements et des procédés effectuée jusqu'ici. En peu de mots : une vision élargie des concepts centraux d'énergie et d'empreinte carbone, encore plus systémique et systématique.

FORMEZ VOS ÉQUIPES !



COURS TECHNIQUES,
MANAGEMENT, GESTION.

www.fsrm.ch

 **ALPHOM**®
where ambitions meet

Partenaire **proactif** et **engagé**
pour vos recrutements cadres :

- Direction & Conseil d'administration
- Management & spécialistes rares
- Profils internationaux

 Regarder l'avenir,
c'est déjà le changer

GASTON BERGER

ALPHOM Executive Search

Rue du Pommier 7, CH-2000 Neuchâtel
032 566 15 15 | contact@alphom.com

www.alphom.com

CINQ NEUCHÂTELOIS PARMI LES MEILLEURS VIGNERONS

L'Association suisse des sommeliers a désigné les 50 meilleurs vignerons du pays et cinq sont Neuchâtelois! Dans un classement mené par la Valaisanne Marie-Thérèse

Chappaz, de Fully, Jean-Denis Perrochet se classe septième. Le vigneron de la Maison carrée, à Auvier, n'est devancé que par la Valaisanne et cinq vignerons grisons. Derrière lui, on trouve Jacques Tataschiere, du domaine de la Rochette à Cressier, au 17^e rang, les Caves Mauler (dirigées par Jean-Marie Mauler), à Môtiers, au 32^e rang, Annie Rossi, du domaine de la Grillette à Cressier, au 35^e rang et Louis-Philippe Burgat, du domaine de Chambleau à Colombier, au 48^e rang.

LE DOMAINE GRISONI SIGNE LE 3^E MEILLEUR PINOT NOIR SUISSE

Le troisième meilleur pinot noir de Suisse est neuchâtelois! A l'occasion du Grand Prix du vin suisse 2021, c'est le domaine Grisoni, à Cressier, qui a été récompensé le lundi 18 octobre lors de la soirée de gala au Kursaal de Berne, en présence de 400 invités. Aux côtés de la cave de Cressier, deux autres prestigieuses maisons neuchâteloises étaient en lice en tant que finalistes (nominés): La Cave des Coteaux avec son chasselas, nommée presque chaque année, ainsi que les Caves Châtenay-Bouvier, un incontournable des mousseux suisses.

PIGUET GALLAND, MEILLEURE BANQUE PRIVÉE SUISSE 2021

Piguet Galland a été élue «Best Private Bank Switzerland 2021» par le magazine professionnel «International Banker». Parmi les éléments clés qui ont retenu l'attention du jury pour l'attribution du prix, il y a bien sûr la qualité et la profondeur de l'offre orchestrée de manière différente afin de contribuer à la sérénité des clients de la Banque en les aidant à réaliser leurs projets de vie. Piguet Galland met en œuvre trois domaines de

compétences clés: la gestion de portefeuille pour des clients privés et institutionnels, les activités de crédits (notamment hypothécaires) et enfin le conseil patrimonial. Ces compétences sont mises en œuvre en fonction des besoins spécifiques du client, sa sensibilité, ses priorités tout en construisant une relation de confiance basée sur la sécurité, la qualité et la proximité.

«ROOKIE DE L'ANNÉE» DU GAULT&MILLAU

Belle récompense pour Bouvet-Jablor, à Auvier. Tenu depuis 2015 par Alexandre et Dimitri Colomb, les arrière-petits-fils des fondateurs de l'encavage, le domaine viticole vient d'être nommé «Rookie de l'année 2022» par le guide gastronomique Gault&Millau. Cette distinction récompense le travail des vignerons, «leur créativité, leurs idées novatrices et la qualité de leurs crus».

NETMANAGE SA RACHÈTE PC'SHOP INFORMATIQUE À LA CHAUX-DE-FONDS

Afin de renforcer sa présence dans le haut du Canton de Neuchâtel, NETmanage SA a racheté en octobre 2021 la société chaux-de-fonnière PC'Shop Informatique Sàrl. Cette entreprise active dans l'IT dispose d'une fidèle clientèle dans les Montagnes neuchâteloises et les environs proches. Actuel directeur et propriétaire de PC'Shop, Cédric Bauermeister restera employé en tant que responsable du bureau des montagnes de NETmanage. Deux à trois postes supplémentaires seront ouverts pour étoffer encore les activités de cette entité. La société NETmanage SA est spécialisée dans les services IT aux entreprises. Ce rachat lui permet aussi de poursuivre son développement.

BERGEON ET SAVINSIGHT: PARTENAIRES POUR DES SAV HORLOGERS PERFORMANTS

BERGEON, spécialiste de l'outillage horloger et la start-up SAVinsight, experte en service après-vente, ont conclu un partenariat qui prévoit l'échange de ser-

vices, de savoir-faire et de compétences pour répondre aux plus hautes exigences de qualité des clients horlogers en matière de SAV. En certifiant un réseau de centres de services d'excellence à travers le monde, SAVinsight garantit à ses clients un niveau élevé en termes de gestion des processus de réparation. En équipant ces centres de service, la manufacture BERGEON propose de l'outillage horloger de dernière génération.

SOLAXESS EST PRÉSENT AUX GREEN SOLUTIONS AWARDS 2020-21

Solaxess est présent aux Green Solutions Awards 2020-21, cérémonie internationale organisée par Construction21 à Glasgow, en marge de la COP26, et reçoit une mention spéciale dans la catégorie «Energy & Temperate Climates» pour la réalisation «CO₂ neutral buildings in CH-Männedorf» de l'architecte René Schmid.

LA START-UP NEUCHÂTELOISE FRAGMENT AUDIO DÉCROCHE LE PRIX BCN INNOVATION 2021

Pour sa douzième édition, le Prix BCN Innovation a mis en lumière la composition musicale en désignant comme lauréat Fragment Audio. Fondée en 2017, la jeune pousse propose une plateforme visant à faciliter la vie des producteurs et producteurs de musique. Son écosystème complet propose notamment une grande bibliothèque d'échantillons sonores et du contenu éducatif permettant d'améliorer la qualité de composition. Si Fragment Audio a remporté le concours, le jury a relevé l'excellente qualité des deux autres finalistes, sans classement entre eux. La société du Locle Dixi Polytool a développé une nouvelle solution de lubrification pour les micro-fraises, qui réduit entre autres la température dans la zone d'usinage et favorise l'évacuation des copeaux. La start-up Luminesys propose quant à elle une nouvelle génération de lames de microscopie qui améliore la qualité du signal de fluorescence des échantillons observés, ouvrant des perspectives dans la détection plus précoce de maladies.

Vous souhaitez nous transmettre une information concernant votre entreprise. Merci de nous envoyer ces informations à nadia.garavaldi@cnci.ch

Capa'cité 2021

Retour sur une édition exceptionnelle

La huitième édition de Capa'cité s'est ouverte le 8 novembre 2021 en format virtuel dans toutes les classes de 10 et 11^{ème} du canton. Poussé par l'incertitude liée à la possibilité d'organiser un événement en présentiel, le comité a osé franchir le pas du digital. Ainsi, il a proposé une édition exceptionnelle : une visite virtuelle au moyen d'une nouvelle application et des Forums des Métiers sur trois jours représentant un défi logistique de taille.

CAPA'CITÉ, UNE ÉDITION 100% DIGITALE

Les organisateurs ont développé une application sur laquelle les jeunes ont pu découvrir de façon ludique des métiers, affiner leurs choix de carrière et envisager toutes les possibilités qui s'ouvrent à eux au niveau professionnel. Ce projet ambitieux n'aurait pas pu se concrétiser sans le soutien des entreprises formatrices de la région qui ont ouvert leurs portes à Capa'cité pour mettre en lumière leur relève.

Téléchargement de l'app ici : www.capacite.ch/app

LES FORUMS DES MÉTIERS SE SONT INVITÉS À CAPA'CITÉ EN PRÉSENTIEL

Le comité de Capa'cité, conscient de l'importance du contact direct pour les jeunes, a décidé d'accueillir les Forums des Métiers en présentiel sur trois jours.

A cette occasion, les six Quartiers de Capa'cité ont pris place à tour de rôle (deux Quartiers à la fois) dans les anciens Abattoirs de la Ville de La Chaux-de-Fonds pour faire vivre aux visiteurs une exposition sur près de 1000m², deux heures par soirée. Les associations professionnelles ont présenté leur savoir-faire et transmis leur passion aux élèves afin de leur permettre d'affiner leur orientation vers un choix de métier.



LA CNCI, UN PARTENAIRE INDÉFECTIBLE DE CAPA'CITÉ

La CNCI, membre fondateur de Capa'cité, s'investit dans ce projet à plusieurs niveaux. Tout d'abord en tant que sponsors « Platine », ensuite par le mandat de secrétariat qui lui est confié et finalement par la gestion des secrétariats des associations professionnelles présentes à l'exposition.

Ce n'est pas moins de huit associations gérées à la CNCI qui s'engagent pour la relève :

- **COMEC**
Association neuchâteloise pour la valorisation du savoir-faire mécanique
- **ANChimie**
Association neuchâteloise pour la chimie
- **Carrosserie Suisse Neuchatel**
Région Jurassienne et Berne francophone
- **REN**
Réseau d'entreprises formatrices neuchâteloises
- **ANMB**
Association Neuchâteloise des Maîtres-Bouchers
- **CID La Chaux-de-Fonds**
Association du commerce indépendant de détail section La Chaux-de-Fonds
- **FNCID**
Fédération neuchâteloise du commerce indépendant de détail
- **GNGM**
Groupement neuchâtelois des grands magasins

La force de Capa'cité est de pouvoir compter sur toutes ces associations qui s'engagent bénévolement, lors de chaque édition, pour la jeunesse du Canton de Neuchâtel. Sans cette incroyable mobilisation, la grand-messe de la formation duale n'aurait pas la même ampleur. Merci à elles !



Photos prises lors du Forum des Métiers Techniques et des Métiers Commerce & Gestion

CAPA'CITÉ 2021 EN QUELQUES CHIFFRES

- Plus de 200 métiers présentés.
- 83 vidéos réalisées dans 77 entreprises différentes en 30 jours de tournage.
- Une visite virtuelle effectuée par plus de 4000 élèves du Canton de Neuchâtel et 500 élèves de préapprentissage et d'écoles spécialisées.
- Près de 1400 visiteurs aux Forums des Métiers.
- Un budget de plus de 800'000.-.
- 15 sponsors privés et 4 partenaires institutionnels.

Patricia Da Costa - Secrétaire Capa'cité

www.comec.ch Le site COMEC fait peau neuve!



COMEC – Association neuchâteloise pour la valorisation du savoir-faire mécanique - a remis à plat sa communication globale pour en améliorer la clarté, l'efficacité et l'attractivité auprès de ses membres, de son réseau et plus particulièrement des jeunes qui cherchent leur voie professionnelle.

C'est pourquoi nous avons décidé de faire peau neuve avec un site internet entièrement repensé.

Ce site internet a pour objectifs:

- de simplifier la navigation et la recherche d'informations,
- d'être plus moderne,
- de vous informer de façon régulière,
- de permettre aux jeunes de s'inscrire en ligne aux stages et aux visites d'entreprises.

Nous mettons également en place une communication plus proche de vous sur une grande variété de supports.

N'hésitez pas à partager nos posts et à envoyer un mail pour nous dire à quel point vous adorez ce nouveau site internet!

Nadia Garavaldi Liengme - Membre du Comité COMEC

CITROËN



Pour Noël, c'est le moment de se faire plaisir, profitez de notre gamme de Citroën, thermique, hybrid et 100 % électrique.

LIVRABLE DE SUITE !!!

Les Garages Hotz SA et ses agents vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

GARAGE DE L'ETOILE
ROX'OTZ SA
2300 La Chaux de Fonds
T 032 967 77 77

GARAGE BURKHALTER
2400 Le Locle
T 032 931 82 80

garages hotz s.a.
Tél. 032 864 61 61
2105
Trévans
www.garages-hotz.ch

CHRISTINAT AUTOMOBILES
2043 Boudevilliers
T 032 857 24 54

APOLL'OTZ SA
2022 Bevaix
T 032 847 08 47

THOMAS BAILLOD

FONDATEUR DE LA MONTRE BA1110D

Horlogerie

Nadia Garavaldi Liengme

Assistante de Direction CNCI, Relations membres CNCI

Commençons par parler de vous, quel est votre parcours ?

Je suis né et j'ai grandi à la Chaux-de-Fonds. Mon père était journaliste et j'ai baigné dans l'univers horloger depuis mon enfance ; je voulais faire de cette passion mon métier. Après des études d'économie internationale à Neuchâtel et à Saint-Gall, j'ai travaillé chez Publicitas où je m'occupais de la publicité pour le journal *Le Temps* et notamment pour le cahier horloger. Une expérience fort intéressante qui m'a permis de comprendre ce qui arrivait à une industrie qui rate sa transition digitale, Publicitas ayant fait faillite en 2018. Ensuite, c'est Victorinox qui m'a donné ma première opportunité de travailler dans l'horlogerie en 2004. J'y ai fait mes débuts sur le marché suisse, puis à l'international. Marque indépendante de taille moyenne, j'ai eu la chance d'exercer tous les types de vente horlogère durant 10 ans, dans le monde entier. Après plusieurs postes tels que directeur des ventes chez Maurice Lacroix et Louis Erard, je me suis retrouvé au chômage, le temps d'une remise en question plus profonde. Un peu par hasard, j'ai été amené à donner un cours sur la distribution horlogère. J'ai pris alors conscience qu'il n'existait aucune formation sur cette discipline à proprement parler. A l'université, vous pouvez étudier du marketing, la finance, les ressources humaines, du management, etc. Ce sont des disciplines qui vous apprennent à dépenser l'argent, mais aucune ne vous enseigne comment en gagner !

J'ai donc eu l'envie de me lancer dans ma propre aventure en enseignant dans ma propre académie (Watch Trade Academy) de nouvelles formes de distribution applicable à l'horlogerie et en alliant le digital avec l'expérience client.

Présentez-nous votre projet BA1110D

Je voulais tester la digitalisation de la distribution. J'ai dès lors imaginé comment contourner les coûts fondamentaux liés à la distribution traditionnelle, à savoir : l'emplacement (magasins), le service (salaires) et le stock (immobilisation financière). J'ai donc lancé une montre qui supprime tous les coûts intermédiaires, tout en offrant une expérience client. Plus concrètement, ce sont les acheteurs d'une BA1110D qui vont eux-mêmes assurer, s'ils le souhaitent, les ventes futures. Avec l'achat d'une montre, son propriétaire reçoit en effet quatre droits de vente à proposer ensuite aux éventuels intéressés. L'acheteur se transforme alors en vecteur de la prochaine vente. Disrupter les coûts fondamentaux de la distribution était le point de départ. D'où l'importance de fonder une marque imprononçable qui exige des explications (la partie service). Tout cela fait partie du story telling désormais assuré par le client, qui devient ce que j'appelle un *afluendor*, soit

un ambassadeur-influenceur-vendeur. Plus question de parler du client final, ici le client fait partie d'une économie circulaire.

L'objectif final de ce concept ? Récupérer les marges - les intermédiaires entre les marques et l'acheteur final (distributeurs, détaillants, agences de publicité...) s'approprient une énorme part de la valeur ajoutée de l'horlogerie (jusqu'à 60% du prix de vente d'une montre fabriquée en Suisse) - augmenter la production et favoriser l'industrie locale tout en créant de l'emploi.

En repensant de fond en comble la distribution et le marketing, vous parvenez à proposer de belles mécaniques à des prix du quartz d'entrée de gamme. Comment cette offre est-elle perçue dans la branche ?

Je reçois régulièrement des messages de soutien de la part de CEO actifs dans l'horlogerie mais les marques horlogères sont empruntées. En revanche, les sous-traitants m'adorent. La montre tourbillon « Swiss made » a été produite en six semaines, ce qui prouve que les sous-traitants locaux ne sont ni trop lents ni trop chers. Par conséquent, le prix élevé des montres produites en Suisse n'est pas forcément lié au tarif horaire des sous-traitants comme le prétendent - et c'est assez détestable - certaines marques horlogères.

L'industrie horlogère suisse peut-elle assurer son avenir en se concentrant sur le segment du luxe avec des valeurs très élevées ?

J'aime bien les métaphores. Vivre que de l'ultra luxe, c'est un peu comme monter en haut de l'échelle, retirer l'échelle et rester accroché à la fenêtre !

Les magasins physiques d'horlogerie ont-ils encore un avenir ?

Absolument. Mais pas en tant que points de vente car la vente en elle-même peut se faire ailleurs. Aujourd'hui, c'est le conseil qui a de la valeur. Les boutiques doivent s'inscrire désormais dans le cadre d'un parcours d'achat davantage hybride, où le magasin est utilisé à d'autres fins que le strict achat. L'expérience client sera l'élément différenciateur clé d'une marque.

Votre analyse s'applique-t-elle à d'autres secteurs d'activités ?

Oui, bien sûr. Mon application mobile a déjà été vendue à d'autres secteurs.

Un dernier mot pour la fin ?

Ma vocation : l'intelligence collective pour la pérennisation d'une industrie séculaire.



25.01

FORMATION EXPORT: LA SUISSE ET SES RELATIONS À L'INTERNATIONAL - LES ORGANISMES DE SOUTIEN AUX EXPORTATEURS SUISSES / SÉCURITÉ DE PAIEMENT ET DE TRANSPORT

Cette formation sera animée d'une part par des spécialistes concernés par les relations internationales de la Suisse, les organismes que propose la Confédération aux exportateurs suisses et d'autre part, il y sera présenté les moyens d'assurer les paiements des exportateurs ainsi que de couvrir les risques des exportations au niveau assurances transport.

09:00 - 17:00

Hôtel Beaulac, Neuchâtel

27.01

CNCI & HEG-ARC, SÉMINAIRE « LES NOUVEAUX FONDAMENTAUX DE LA SUP- PLY-CHAIN »

Pour mieux comprendre les phénomènes de problèmes d'approvisionnement et donner certaines clés, la HEG Arc et la CNCI, proposent un séminaire traitant des problématiques en lien avec la gestion de la chaîne d'approvisionnement (Supply Chain Management). Lors de ce séminaire orienté pratique, les participant-es seront notamment amené-es à s'interroger sur la maturité de leur Supply Chain.

Informations sur www.cnci.ch > agenda

08:30 - 12:00

HEG-Arc, Neuchâtel

10.02

SÉMINAIRE DE DROIT DU TRAVAIL

Le 7^e séminaire de droit du travail organisé conjointement entre l'association HR Neuchâtel, la FER Neuchâtel et le CNCI sera consacré aux nouvelles dispositions sur les congés entrées en vigueur en 2021 (congé paternité, prolongation du congé maternité, prise en charge de proches et d'un enfant gravement atteint dans sa santé).

13:00 - 17:45

Aula D67 de l'Université de Neuchâtel

24.02

FORMATION EXPORT: « COMMENT OPTIMISER UN DÉPARTEMENT IMPORT-EXPORT ? »

Formation relative à la logistique documentaire ainsi qu'aux procédures douanières.

13:00 - 17:00

CNCI, Serre 4, Neuchâtel

10.03

JURILEX

Séminaire de présentation de jurisprudences récentes en droit du travail. Organisé en collaboration avec le service juridique de la CVCI.

10:00

CNCI, Serre 4, Neuchâtel

14.03

WEBINAIRE JURILEX

Une seconde session du séminaire de présentation de jurisprudences récentes en droit du travail sera proposée en visioconférence.

14:00

Retrouvez
notre agenda



Réduisez vos dépenses et vos émissions de CO₂

- ✓ Contracting solaire
- ✓ Optimisation des installations techniques
- ✓ Certifications d'efficience énergétique
- ✓ Installation de bornes de recharge

Offre gratuite et sans engagement
viteos.ch / 032 886 0 886

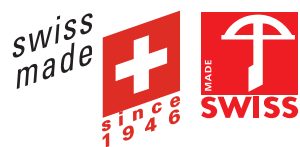
75
ANS
JAHRE
YEARS

DIXI
polytool

OUTILS DE PRÉCISION EN CARBURE MONOBLOC ET DIAMANT

DIXI POLYTOOL

Vous souhaitez de belles fêtes de fin d'année !



DIXI POLYTOOL S.A.

Av. du Technicum 37

CH - 2400 Le Locle

T +41 (0)32 933 54 44

F +41 (0)32 931 89 16

dixipoly@dixi.ch

Petit, précis, DIXI

www.dixipolytool.com